L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 3 JUILLET 1887. 60me Année

Dufour & Donnet. Propriétaires-Éditeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 3 JUILLET 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les améliorations du fleuve et des bayous.

Nous voici entrés dans le mois de juillet. Près de cent jours se sont écoulés, depuis que tout danger d'inondation a disparu ; six mois à peine nous séparent de l'époque des prochaines grandes eaux. Nous habitons un pays traversé par le plus envahisseur, le plus capricieux des cours d'eau. Nous sommes par lui exposés à une foule de calamités qu'il nous est impossible d'éviter, puisqu'elles nous sont attirées par d'autres contrées de l'Union sur lesquelles nous n'exerçons absolument aucun contrôle. C'est même là le motif qui a engagé le gouvernement général à prendre la direction des travaux de réparation et d'amélioration du Missisipi, à le déclarer fleuve national, à assumer, bon gré malgré, la responsabilité des maux qu'il peut occasionner sur son parcours.

Depuis qu'un de nos anciens représentants, aujourd'hui un de nos sénateurs, l'Hon. M. Gibson, a fait instituer la commission du fleuve, tous les ans, on vote à Washington des subsides assez considérables pour opérer les travaux de première nécessité. Comme à l'ordinaire, durant la dernière session, il avait été voté des fonds dans ce but. Pour des raisons qui nous échappent, le Président n'a pas cru devoir signer le bill qui est, par conséquent, resté nul et non avenu, mais la commission ne s'est pas arrêtée devant cet obstacle, à peu près imprévu ; elle avait entre les mains un reliquat de fonds provenant des allocations des années précédentes, et elle était résolue à en faire usage pour continuer son œuvre de salut. Où en est-elle ? Quelles mesures a-t-elle prises ? Quels travaux a-t-elle commencés ? Absolument aucun. A plusieurs reprises elle a essayé de se réunir ; elle n'y a pas réussi ; ce n'est que depuis deux jours qu'elle est parvenue à avoir un meeting, à obtenir un quorum.

Tout cela n'est guère rassurant, et ces ajournements trop fréquents, ces interruptions dans des travaux où il ne devrait jamais se glisser la moindre lacune, tant qu'ils ne seront pas complètement achevés, pourraient avoir de désastreuses conséquences. Nous admettons les accidents, les absences forcées, les maladies. Il n'y a là rien que de naturel ; mais, quand de si graves intérêts sont en jeu, quand il s'agit de la sécurité d'une vaste contrée comme celle du bas Mississippi, tout devrait être prévu ; il ne faudrait rien laisser au hasard [illegible] l'heure qu'il est, non seulement aucun travail n'est commencé, mais aucune résolution n'est prise.

La Commission convoquée à New-York n'en est encore qu'à sa seconde séance ; les sénateurs, les représentants des Etats intéressés, de la Louisiane, notamment, se sont empressés de répondre à l'appel qui leur a été fait ; ils assistent aux délibérations, ils s'efforcent de faire adopter les résolutions les plus indispensables. Nous espérons bien qu'ils gagneront leur procès et que les travaux vont être poursuivis avec énergie et promptitude. Il en est temps, en vérité. Il se passera nécessairement un mois au moins, sinon deux, avant que les matériaux soient rassemblés, que les travailleurs soient arrivés sur les lieux, que les premiers coups de pioche soient donnés. Les travaux seront-ils terminés à temps ? Les terres rapportées auront-elles pu se tasser, se consolider, avant l'époque où elles auront à résister à la pression des eaux ? Autant de questions que l'on se pose tous les ans avec anxiété et qui occasionnent des doutes poignants qui, bien souvent, ne sont que trop justifiés.

Pour qu'un pareil état de choses se prolonge ainsi, pour que les mêmes incertitudes se renouvellent chaque année, il faut qu'il y ait dans l'institution un vice auquel il faudrait porter remède. C'est aux auteurs, aux créateurs, aux soutiens de la Commission de songer à en corriger les défauts, à éviter désormais le retour de ces inconvénients.

Encore une fois, il y va de la fortune, des biens des habitants d'une vaste contrée, des récoltes d'une des plus fertiles régions de l'Union. Quand on se rappelle les conséquences désastreuses de la crevasse Morganza, de la crevasse Davis, où se sont engloutis tant de millions, et qui ont fait tant de milliers de victimes, on est effrayé à la seule pensée du retour possible d'aussi grandes calamités.

Il ne s'agit pas seulement du salut des terres riveraines du fleuve. Il y a aussi les bords d'une infinité de rivières et de bayous qui se relient au Mississipi, qui en sortent ou s'y déversent, qui font partie de son bassin et, en cette qualité, rentrent dans les attributions de la Commission. Nous citerons, par exemple, les bayous Lafourche et Tèche — le dernier surtout, qui arrose une des plus riches régions des Etats-Unis. Il n'en est pas moins l'objet des négligences des autorités de l'Etat aussi bien que de celles de Washington. Parce qu'il coule à une centaine de milles de la Nouvelle-Orléans, nous n'y portons pas la moindre attention ; nous nous inquiétons plus de ce qui se passe dans l'Ohio, à Boston, à New-York, que de ce qui se fait chez nous.

Nous pourrions citer tel journal, telle revue du Nord ou de l'Ouest, qui connaît dix fois mieux nos ressources que nous-mêmes. Aussi, sont-ce bien souvent des habitants de ces contrées lointaines qui viennent chez nous exploiter des richesses que nous laissons enfouies dans notre sol, ou un trafic dont nous ne nous étions pas avisés et au moyen duquel ils font une fortune qui nous étonne et qui parfois nous scandalise.

Nous citions tout à l'heure la contrée du Tèche. On ne sait pas combien d'affaires il s'y brasse, rien que dans une seule paroisse, celle de St-Martin. Les hommes, trop peu nombreux, qui s'en occupent, y accusent un commerce de près de deux millions de piastres ; environ $900,000 d'exportations et près de $1,000,000 d'importations.

Par quelle voie se fait la plus grande partie de ce trafic ? Par le Tèche, par le Bayou Plaquemine. Toute la région qui s'étend de St-Martinville à Pont Breaux, à Arnoudville, à Port Barré, dépend entièrement de la navigation de ces deux cours d'eau. Elle n'est visitée que par deux pauvres petits steamboats — d'un très faible tirant d'eau et d'un tonnage peu important. S'il leur était possible de faire leur service, toute l'année, passe encore ; les habitants se résigneraient et patienteraient, en attendant des temps meilleurs ; mais les bateaux, si petits qu'ils soient, ne peuvent circuler dans ces bayous qu'à l'époque des hautes eaux, de quatre à cinq mois de l'année. Le reste du temps, il faut recourir aux chemins de fer qui font payer de 33 à 34 pour cent de plus pour le transport du frêt. Ce sont des taux ruineux pour les planteurs, pour les producteurs, pour les marchands. Il est impossible à ces malheureux de se tirer d'affaire, de mettre les deux bouts ensemble. Les compagnies de chemins de fer leur enlèvent le plus clair de leurs bénéfices. On ignore trop que dans ces parages, il y a de grandes sucreries et jusqu'à dix-neuf moulins à coton. N'est-ce pas un crime que de délaisser ainsi une aussi riche contrée, quand il serait si facile de lui assurer une voie d'eau et une ligne de transport à bon marché, à peu de frais ? Voilà ce que l'on devrait répéter à chaque instant à nos autorités d'Etat, à celles de Washington, à nos représentants au Congrès.

Le jour où ces facilités seront accordées à la région dont nous parlons, les productions doubleront et tripleront, et le Sud-ouest de la Louisiane sera enfin ce qu'il devrait être depuis longtemps, une des plus riches, des plus prospères contrées de l'Union américaine.

Mariage.—M. J. Larrieu, président du Club de la Démocratie Française vient d'épouser, jeudi dernier, Mlle Anna Marie-Louise Spor. La cérémonie a été célébrée par l'honorable Juge Tissot. M. Larrieu est un des membres les plus éminents de la colonie française de la Nlle-Orléans. Celle à laquelle il vient de s'unir est la fille d'un de nos plus honorables négociants. Nous formons pour leur bonheur les vœux les plus sincères. M. Larrieu, arrivé tout jeune à la Nouvelle-Orléans, peut être considéré comme Louisianais. Nous reproduisons avec plaisir quelques lignes émues que lui a consacrées le *Franco-Louisianais*.

"Fils dévoué, dit notre confrère, adorant sa mère, plein de dévouement pour les siens ami sincère dans les moments d'épreuves, M. Larrieu a su se faire estimer, aimer par tous ceux qui se sont trouvés en relation avec lui."

Pour donner au Club de la Démocratie, à son Président, à la rédaction du journal qui est leur organe, une preuve de l'estime en laquelle nous les tenons tous, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire l'article suivant que publie à cette occasion, notre confrère, et qui exprime fidèlement nos sentiments.

Jeudi dernier, le Juge A. L. Tissot, assisté de son secrétaire M. H. Meissonnier, unissait au domicile de M. J. G. Spor, M. J. Larrieu, président du Club de la Démocratie Française, avec Mademoiselle Anna Marie-Louise Spor.

La cérémonie toute privée, a eu lieu en présence des membres seuls des deux familles.

M. J. Larrieu, l'un des membres les plus populaires de la Colonie française à la Nouvelle-Orléans, possède, avec une intelligence supérieure, une énergie rare, une bonté de cœur peu commune, toutes les qualités privées et civiques qui font un bon époux et un excellent citoyen.

Venu enfant en Louisiane, il a conservé pour sa patrie un amour ardent qui le fait se dévouer à toute œuvre française. Le chemin de sa demeure, comme celui de celle de M. J. G. Spor, est connu de tous les Français qui ont besoin d'un bon conseil ou d'un appui solide.

Le Club de la Démocratie doit à ces deux hommes de dévouement, associés à quelques autres, sa réorganisation, et son succès si rapide.

Quant à la jeune mariée, elle est la digne fille de ses parents. Il n'est pas possible de lui faire un plus bel éloge.

La Rédaction se faisant l'interprète de tous les membres du Club, et exprimant ses sentiments personnels d'affectueuse reconnaissance pour ses deux collègues et amis, envoie aux nouveaux époux ses félicitations sincères, et ses vœux de bonheur et de prospérité.

LA RÉDACTION.

Compagnie d'Assurances du Peuple.—Nous ne saurions trop féliciter le conseil de direction de cette compagnie d'avoir élu M. P. M. SCHNEIDAU Président. Ce choix, qui honore autant ceux qui l'ont fait que celui qui en est l'objet, a eu lieu à l'unanimité. M. Schneidau, excellent homme d'affaires et administrateur expérimenté, possède toutes les qualités nécessaires pour accroître la popularité de l'institution dont la gestion lui est confiée. D'une autre part, M. A. M. Llambias a été élu, également à l'unanimité, secrétaire de la compagnie. Encore un choix éminemment heureux et auquel tout le monde applaudira.

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne le tableau de situation de la State National Bank que nous recommandons à leur attention.

Nous ne reviendrons pas ici sur les qualités administratives du Président de cette institution, le résultat du dernier semestre l'atteste pleinement. Nous nous contenterons donc de rappeler que la succursale coin Conti et Royale, reçoit des dépôts et vend du change étranger et domestique en lots à la convenance des acheteurs, au plus bas prix du marché.

Une multitude de maux.—Les maux qui attaquent les reins et la vessie sont si nombreux qu'il serait trop long de les énumérer ici ; qu'il suffise de rappeler qu'ils sont rebelles et graves. Par l'usage du "Hostetter Stomach Bitters" on les prévient. L'activité que cet amer donne aux reins lorsqu'ils sont pour ainsi dire en léthargie a pour effet, d'abord, de prévenir un état de pernicieuse activité, ensuite, de rendre impossible toute maladie organique qui, en empoisonnant le sang, serait des plus redoutables. Ce dépuratif est donc doublement bon : il active les reins, comme il est dit plus haut, et chasse du sang toutes les impuretés. La constipation, l'état bilieux, les fièvres aigues, le rhumatisme et la dyspepsie trouvent en cet amer un remède excellent.

La Salsepareille d'Ayer, agissant par le sang, guérit radicalement toute affection, toute souillure scrofuleuse.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 2 juillet :

Après une sécheresse d'une durée exceptionnelle, la semaine qui vient de s'écouler s'est ouverte avec des pluies diluviennes. Il nous en faut conclure que nous sommes très probablement destinés à recevoir plus d'eau que nous n'en voudrions. Jusqu'ici, il est vrai, il n'y a pas de mal à signaler. On ne peut que regretter un retard dans le dernier sarclage de la canne. En retour, les pluies ont fait le plus grand bien aux champs de riz qui étaient à sec, attendu que les eaux du fleuve et des bayous étaient généralement trop basses pour qu'on put faire l'irrigation par les moyens naturels. Quant aux pompes, l'usage en est coûteux, et tous n'ont pas les moyens de s'en procurer.

En général, le coton a beaucoup profité des pluies récentes. A moins qu'il ne soit endommagé par les orages, ce qui arrive rarement, il nous donnera une des plus belles récoltes que nous aurons eues depuis bien des années. Ce qu'il y a surtout à remarquer, c'est que les champs sont beaucoup plus propres qu'à l'ordinaire ; on ne les avait jamais si bien nettoyés. Il est vrai que le temps s'y est rarement autant prêté que cette année. Quel malheur qu'on n'en ait pas semé plus tôt en grande quantité ; la récolte en serait considérablement augmentée.

Le riz comme nous l'avons déjà dit, rendra, cette année, moins que l'an dernier ; il en faut chercher la raison dans la prolongation des froids, durant le printemps et, surtout, dans le manque d'eau.

Quant au maïs, il est d'une abondance extraordinaire. Dans bien des endroits, il est assez mûr pour permettre aux cultivateurs de pencher l'épi. C'est une coutume locale adoptée pour empêcher les oiseaux de dévorer le grain. Nous félicitons nos planteurs de leur succès dans cette culture ; ils y trouveront l'indépendance, le premier bien des agriculteurs ; la première condition de prospérité pour eux. Nous espérons que bientôt, il ne nous arrivera plus du dehors un sac de maïs ou d'avoine, une balle de foin. C'est vraiment une honte qu'un cultivateur fasse venir de loin des produits qu'il pourrait se procurer sur sa ferme, à bas prix et de meilleure qualité que ceux qu'il reçoit d'ailleurs.

—Dans la paroisse Bossier, les récoltes ont une fort belle apparence, mais les pluies incessantes ont fait pousser les mauvaises herbes, et le coton en est encombré. On est obligé de payer cher les ouvriers qui vont le nettoyer à la houe ; les fermiers, d'ailleurs, n'en trouvent pas assez, tant il y a de travail à faire.

Le maïs pousse rapidement et le pain est assuré pour bien des gens.

—Depuis la clôture de la crevasse de Bonnet Carré, c'est dans cette région que l'on trouve les terres à cannes les plus fertiles de l'Etat. L'habitation Paris, propriété de Mme Veuve B. Laplace, paroisse St-Jean Baptiste, qui est située juste au-dessus de la crevasse, a une superbe récolte ; de plus, 300 acres d'excellent maïs.

L'an dernier, la propriété a fait 900,000 livres de sucre clarifié et 1200 barils de mélasse, sur 275 acres de plant et 125 de souches. Cette année, on compte y faire 1,500,000 livres de sucre. La propriété est dirigée par les deux messieurs A. J. et B. Laplace.

—Encore une belle récolte, celle de M. Clem. Story, paroisse St. Bernard. Il y a 100 acres d'avoine, rendant 60 boisseaux l'acre. On y emploie la variété "Red rust proof".

M. Story a un champ de riz de 800 acres. La terre a été bien préparée, bien engraissée avec des phosphates et de la graine de coton. Le riz, bien soigné, n'est nullement encombré d'herbes. L'expérience qu'il vient de faire, prouve qu'avec des soins et de l'habileté on peut avancer une récolte de riz de dix à quinze jours.

M. Story a voulu aussi, à titre d'essai, semer un acre en blé ; bien que la variété qu'il avait sous la main ne soit pas celle qu'il faille employer dans notre climat, la graine y a bien fructifié. Le blé est décidément une culture qui serait rémunératrice en Louisiane.

—Partout où nous voyons des petits cultivateurs, où des fermiers blancs, travailler la canne, le rendement est meilleur, plus abondant, et le tonnage à l'acre est plus fort que quand la récolte était livrée à une bande de mercenaires. Nous venons d'en voir une nouvelle preuve chez M. W. McCall, habitation Hermitage, paroisse Ascension. M. McCall a 16 acres de plant de cannes, 7 de souches et 60 de maïs. Avec deux charrues et quatre mulets, il a travaillé cinq fois ses cannes et a la plus belle récolte que l'on puisse voir. On obtiendra le même résultat, toutes les fois que l'on se donnera la même peine et la chose est très facile, du moment que chacun se bornera à cultiver et à vendre ses cannes à une usine centrale.

—A la prochaine réunion de l'Association des planteurs sucriers, on compte discuter une question d'une grande importance pour notre industrie sucrière : "Déterminer l'avantage qu'il y a à se servir des brûleurs de bagasse." Le sujet sera traité par MM. Fred. Cook, W. W. Taylor et W. W. Sutcliffe. Ces trois messieurs ont chacun un procédé breveté pour utiliser la bagasse comme combustible. Après les discussions auront lieu les expériences. Il est à espérer que la plupart des planteurs voudront assister à cette séance, qui aura lieu le 14 courant.

—Les planteurs de Ste-Marie ont déjà fondé une société sous le titre de "St. Mary Factory and Railroad Company." Ils vont construire une fabrique capable de rouler un quart des cannes produites dans la paroisse. Puis, ils construiront un chemin de fer qui, partant de l'usine, parcourra les habitations voisines. L'affaire commence avec un capital de $250,000, qui, probablement, sera doublé plus tard. L'usine se propose de payer $4 la tonne de cannes, ce qui est possible avec une moyenne de 5 c. la livre. Cette initiative fait le plus grand honneur à l'hon. Dr Caffrey et à l'Association des planteurs sucriers de la paroisse Ste-Marie.

La culture de la canne à sucre a été longtemps si rémunératrice pour les marchands, qu'ils n'ont pas songé à favoriser un changement de système ; mais, maintenant que l'affaire est lancée et que l'on trouve plus de sécurité dans la séparation de la culture et de la fabrication, nous croyons que l'on n'éprouvera aucune difficulté à établir des usines centrales. Tous les calculs tendent à prouver que la production augmentera d'au moins 50 pour cent, et l'on s'épargnera cent pour cent dans les frais de fabrication.

L'hon. Dr Caffrey avait écrit à ce sujet une lettre à l'ex-gouverneur Warmoth ; voici la réponse que ce dernier vient de faire à son correspondant :

Notre récolte de sucre de l'an dernier a été de 160 livres, de premier et deuxième sucres, et d'environ 5 gallons et demi de mélasse, la tonne.

Le sucre a rapporté une moyenne de 5 cents 1|8 la livre ; la moyenne des mélasses a été de 13 cents 3|4 le gallon. Nous avons reçu, net, $1.17 pour chaque tonne de cannes. Nous n'avions que 12 tonnes l'acre ou seulement une demi-récolte, nous avons fait nos dépenses, voilà tout.

Il coûterait, selon nous, pour élever une sucrerie d'une capacité de 500,000 livres de sucre, environ $150,000, y compris la bâtisse, le bois et le fer, mais sans les briques ; avec très peu de plus de dépenses, on aurait une usine d'une capacité double.

On peut, je crois, faire marcher une sucrerie, avec une dépense de $125 par jour, tout compris. Je suis sûr de pouvoir faire 150,000 livres de sucre avec la même somme que me coûterait la fabrication de 40,000 livres. Un petit chemin de fer du poids de 14 livres à la yarde m'a coûté $2000 le mille. Ce train est portatif chaque "car" contient une tonne ; on me les a livrés à la Nouvelle-Orléans, à $30 pièce.

Avec le sucre à 5 cents la livre, en moyenne, je puis payer la canne, livrée au moulin, $4 la tonne. Le fermier peut faire ainsi un bénéfice de $1 50 la tonne. Je puis, à ma sucrerie, travailler la canne et mettre le sucre en baril pour $1,50 la tonne. Je puis faire cela avec une sucrerie qui me coûte plus de $100 par jour en travail et en salaires, et faire en même temps 40,000 livres [illegible] payer $5 et 5,50 la tonne de cannes et faire un plus gros bénéfice que moi.

Il m'a coûté, l'an dernier, pour couper mes cannes et mettre en barils, prêts à être expédiés 1.18 cents la livre. Avec votre usine centrale, vous pouvez faire le même ouvrage à moins d'un demi-cent la livre."

On voit quel énorme bénéfice on doit tirer de l'établissement des usines centrales ; le travail doublera immédiatement, et l'industrie prendra une importance qu'elle n'a jamais eue.

L'ATTENTAT CONTRE LE MARÉCHAL BAZAINE.—On télégraphie de Madrid, 17 juin :

L'instruction au sujet de l'attentat contre l'ex-maréchal Bazaine par Louis Hillairaud est terminée. Le procureur royal déclare que les faits constituent une tentative d'assassinat, avec circonstances aggravantes de préméditation et de guet-apens ; il réclame contre l'accusé la peine de quinze ans de travaux forcés.

Le procès sera jugé dans trois semaines. Le défenseur de Louis Hillairand, le fils du marquis Figuerba, plaidera l'irresponsabilité résultant de l'état mental de l'accusé, et soutiendra qu'en tout cas il ne s'agit que d'un délit de coups et blessures n'ayant même pas entraîné une incapacité de travail de quarante-huit heures.

La femme de Canibel est devenue vieille et ridée.

Canibel, cherchant des papiers de famille, retrouve son contrat de mariage.

—Tiens, murmure-t-il, il y a trente ans, je n'avais que ce parchemin, aujourd'hui, j'en ai deux !

INSTALLATIONS A GAZ, ETC.

MM. Manion & Co., 107 rue Baronne, désirent appeler l'attention des connaisseurs et admirateurs sur leurs récentes importations d'installations à gaz, installations d'une grande beauté.

Ils viennent de recevoir par le steamship Professor un assortiment de chandeliers en verre, lustres et "brackets", qui ont été fabriqués pour eux en Bohême, Autriche. Ils sont du crystal le plus pur, le plus limpide, et leur coupe délicate et parfaite ne peut être surpassée par le lapidaire le plus expert. Ils sont désignés de façon à produire les effets les plus brillants et les plus artistiques, et sont offerts à des prix 50 pour cent meilleur marché que l'on obtenait précédemment pour des marchandises d'une qualité inférieure.

Messieurs Manion & Co. se feront aussi un véritable plaisir de montrer leurs marchandises aux admirateurs du beau et seront heureux de leur expliquer en même temps les qualités excellentes qui font du John Van Wrought Steel Range le meilleur du pays. Etant manufacturés avec de l'acier battu homogène aplani par des marteaux à vapeur, ils ne sont pas sujets à se détourner et sont plus durables qu'aucun autre range qui ait jamais été produit. Il a été prouvé par des années d'expérience que la grille reversible fait une grande économie de combustible, et est la plus durable qui ait été introduite.

MM. Manion & Co. sont des négociants en gros et au détail pour tout ce qui concerne le commerce de plombage et d'installations à vapeur et à gaz ; leur personnel d'ouvriers est le meilleur du Sud, et ils sont prêts à remplir les commandes et à exécuter les contrats promptement, parfaitement et à bon marché.

Comme médecine de famille les Pilules d'Ayer n'ont pas de rivales ; elles extirpent la maladie comme par magie.

Pour la débilité générale, l'émaciation, la phthisie, le Scott's Emulsion d'huile de foie de morue avec hypophosphites est un remède souverain et une nourriture précieuse. Il excite l'apétit, calme le système nerveux et fortifie le corps. Lisez : "J'ai fait l'essai du Scott's Emulsion chez un jeune homme que les médecins désespéraient de guérir. Depuis qu'il prend l'émulsion de Scott, sa toux a cessé, il a engraissé et ses forces lui reviennent. Selon toute apparence, sa vie sera prolongée de bien des années.—JOHN SULLIVAN, infirmier à Morganza, Penn.

G. Léaumont.

Pharmacie homéopathique,

—Au coin des rues—
DAUPHINE ET DUMAINE.
Téléphone No 466. Nlle-Orléans.
5 sept—1 an

AVIS—Aux Marchands et aux Consommateurs.—New Orleans Packing & Canning Co., No. 10 rue de la Commune, coin Front.—A partir du mercredi, 8 juin prochain, nous serons en mesure de fournir au commerce des viandes de bœuf, de veau, de mouton, de cochon, du bœuf salé (corn beef), en barils et en demi barils. Des viandes de tous genres en boîtes en toutes quantités, à la convenance des acheteurs, aux prix les plus réduits du marché. Toutes les commandes qui nous seront confiées seront remplies avec soins et célérité en s'adressant au bureau de la compagnie à l'endroit mentionné ci-dessus.

R. F. WOODWARD, Gérant.
5 juin—[illegible]

Marié jeudi, le 30 juin 1887, à la résidence du père de la mariée, par l'honorable juge A. L. Tissot, M. JEAN LARRIEU, de France, à Mlle ANNA MARIE LOUISE SPOR, de la Louisiane.
Pas de cartes.

Marié, jeudi, 30 juin 1887, par le Rév. Père Chassé, à l'église Ste Marie, M. VICTOR E. ESCOUSSE à Mlle EMILIE HOFELINE. Tous deux de cette ville.
Pas de cartes.

Décédée, samedi matin, 2 juillet, à 9 heures, DAME VEUVE BOISCLAIR DELERY, née SOPHIE TRICOU. Ses parents et amis, ainsi que ceux des familles Deléry, Tricou, Weysham et Sagory, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche, 3 juillet, à 5 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 197 rue Esplanade, près Marais.

Décédé, samedi 2 juillet, à 1 heure et demie du matin, Prof. E. J. EDMUNDS, natif de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures, de la résidence de son père, No 354 rue Claiborne, coin Colombus.
Les journaux de New-York et de Paris, France, sont priés de reproduire.

Décédé, samedi 2 juillet, à 1 heure et demie de l'après-midi, ROSE ELODIE ZULME, fille de F. GUERINGER et ZULME LANGUILLE, âgée de 1 an 2 mois et 10 jours, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu dimanche 3 juillet, à 10 heures précises du matin, de sa dernière résidence dans la paroisse St Bernard, et passera à l'encoignure des rues Remparts et Esplanade à 11 heures du matin.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Les officiers et les membres de cette Association sont par le présent requis de se réunir (avec badge) à leur salle, No 51 rue Bienville, aujourd'hui, dimanche, 3 juillet 1887, à 9 heures a. m. pour assister aux funérailles de leur frère JOHN ROTH, âgé de 46 ans, natif d'Allemagne.

Par ordre de CHAS. T. SONIAT, Chairman du Comité de Secours.
ELIE LAMBERT, Secrétaire aux finances.
Approuvé : A. L. TISSOT, Président.
3 juil—

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée jeudi le 7 juillet, à 8 heures a. m., à l'église St-Boniface, coin Labarpe et Galvez, pour le repos de l'âme de feu EMILE GRILLOT, décédé le 7 juin dernier. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.
De la part de la veuve et de ses enfants.
3 juil—2f—3.7.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite LUNDI, 4 juillet, à 7 heures du matin, à l'Eglise Ste Marie (Archevêché), pour le repos de l'âme de feu GUILLAUME VILLENEUVE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.
De la part de sa veuve et de ses enfants.
26 juin—26.30—juil 3

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré MARDI, 5 juillet, à 10 heures du matin, à l'Eglise du Sacré Cœur de Jésus, encoignure Canal et Lopez, pour le repos de l'âme de feu GABRIEL LABATUT, décédé le 5 juillet 1886. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.
De la part de sa veuve et de ses enfants.
1er juil—3f

PICKWICK CLUB BUILDING,

No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov86—1anPP

Institution Ch. Caron,

193 rue Orléans.

Classes du jour pour garçons. Cours Commercial le soir pour les jeunes [illegible]
Classes du soir $3 par mois.
Cette école restera ouverte tout l'été.
3 juil—

La barque autrichienne **Lusignano**, capitaine Gladulich, de Gênes via Marseille, commencera son déchargement MERCREDI, le 6 courant, au poteau No —, 2me district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre des soussignés, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque autrichienne **Lusignano**, de Gênes via Marseille, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.
2 juil—3t

Nouvelle Orléans, le 1er juillet 1887.

AVIS.

Nous invitons les membres de la Société Française de Bienfaisance et d'assistance Mutuelle de la Nouvelle Orléans à vouloir bien assister à la présentation d'un don. La réunion aura lieu à l'Asile dimanche, le 3 juillet à 4 1|2 heures P. M.

LE COMITÉ DE SOUSCRIPTION.
2 juil—2f

TO-KALON.

AVIS AUX FAMILLES.

AINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale ; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire ; pour 5 cents de plus on a une demi bouteille du fameux To-Kalon. 17fév—1anPP.

FOURNEAU A BAGASSE.

FOURNEAU A BAGASSE DE COOK, (COOK'S HOT BLAST BAGASSE BURNER), combiné avec les chaudières à vapeur de Babcock & Wilcox.

Ce fourneau a été en opération pendant la dernière roulaison sur les habitations suivantes :
MM. JOHN CROSSLEY & SONS, Southwood, Ascension.
MM. JOHN CROSSLEY & SONS, Mount Houmas, Ascension.
MM. R. S. WELHAM, Dr WILLIAM E. BRICKELL, agent, St-Jacques.
MM. SCHMIDT & ZIEGLER, Willswood, Jefferson.

Des marchés pour livraison du fourneau ci-dessus seront conclus par
THE BABCOCK & WILCOX CO.
FREDERICK COOK,
Directeur et agent général,
57 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
3 avril—12dim

Grande Ouverture,

LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il ouvrira le CAFÉ ROYAL, au coin des rues Royale et Douane, SAMEDI soir, 2 juillet 1887 et les invite à cette ouverture.
Vins, liqueurs, de premières qualités, Large bière, etc. J. MARQUE. 30 juin—3f.

Bossier City, Sources Abita.

Résidence et terrains pour bâtir à vendre.

S'adresser à J. B. BOSSIER, tous les jours de midi à 1 P. M. et de 2 P. M. à 4 P. M. au bureau de Andrew Hero, 17 Commercial Alley ou à ANDREW HERO, de 9 A. M. à 6 P. M.
29 juin—1m.

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement ; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.

F. GAUPP,
102..........Rue Conti..........102
28 juin—1P

Crescent Insurance Company,

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849
—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.............Président
CHAS. H. DOLSEN.........Vice-Président
CHAS. E. RICE............Secrétaire

Directeurs :

Joseph Bowling,	James T. Rodd,
Geo. W. Sentell,	Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger,	Alfred Moulton
U. Marinoni,	W. R. Lyman,
Harry L. Flash,	Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss,	S. C. Coulon,
Lucien Delery,	Charles Newman
R. D. Wallace,	M. Gillis,
E. F. W. Bachman,	C. E. David,
Wm. Garig,	A. Racquelet,
John D. Fisher,	Chas. A. Rice
Joseph Hohn,	Charles M. Whit

D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
16juil 86—1an

ACHETEZ

Vos Vêtements et vos Articles de Toilette ainsi que vos Chapeaux —CHEZ—

C. LAZARD & Cie.

MAGASIN ANCIEN ET SUR D'UN PRIX,
Nos 29, 31 et 33 rue du Canal, coin North Peters.
24 oct—86 1 an—du mar lou sam

QUARTIER GÉNÉRAL D'IMMIGRATION

—AU BUREAU DE—

La Red River Land Company of Louisiana,

102, RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLÉANS,

Notre bureau est prêt à recevoir ceux qui sont à la recherche d'une demeure en Louisiane. Nous avons maintenant de grandes terres qui sont subdivisées en petites fermes commodes pour les immigrants. Des livres en anglais, allemand et français, donnant une description des ressources de cet Etat, seront fournis, et le transport à bon marché sera donné aux colons soit par chemin de fer ou bateau.

Les propriétaires de plantations ou de terres boisées trouveront leur avantage à faire partie de la "Red River Land Company."

Cette Compagnie dont le capital est fixé d'après sa charte à Un Million Cinq Cent Mille Dollars, est sous la gérance du Conseil de Direction suivant : W. J. Behan, de Zuberbier, et Behan, de la Nlle-Orléans ; John I. Adams, de John I. Adams & Co. de la Nlle-Orléans ; J. Hassinger, de la "German Gazette", Nlle-Orléans ; E. K. Converse, Marchand Commissionnaire, Nlle-Orléans ; S. P. Walmsley de R. M. Walmsley & Co., Marchands de Coton, Nlle-Orléans ; Geo. Nicholson & Co., propriétaires du "N. O. Picayune" ; Page M. Baker, gérant du "Times-Democrat", Nlle-Orléans ; H. H. Baker, du T.-D. et du "South Illustrated", Nlle-Orléans ; J. Wolts, agent de propriétés foncières et d'immigration, Natchitoches ; A. E. Lemée, percepteur des terres publiques des Etats-Unis, Natchitoches ; H. B. Walmsley, marchand de Natchitoches ; W. H. Jack, avocat de Natchitoches ; L. Caspari, président du chemin de fer de Natchitoches.
3 juin—PP

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL

—DE LA—

Banque Nationale de la Nouvelle Orléans,

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 30 juin 1887.

ACTIF.

Billets escomptés		$962,130 66
Prêts sur demandes	$387,601 63	
Surtirages	27,919 00	
Bons 4 pour cent des U. S. valeur au pair	405,354 00	
Primes sur les précédents	106,703 94	
$150,000 N. O. Crossman bonds		
$32,000 N. O. Consol 6 per cent certificates		
$50,000 N. O. 6 per cent certificates		
$68,000 N. O. 6 per cent bonds issued to R. Ra...		
$422,000 Louisiana consols		
$10,000 Bons du chemin de fer de la ville et du Lac		
$3,000 Bons du Chemin de fer des rues Canal et Claiborne		650,276 23
Monnaie courante et chèques sur d'autres banques	564,126 95	
Change à vue sur New-York	106,975 15	
Dû par des banques et des banquiers	55,237 84	2,331,247 72
Fonds de 5 pour cent entre les mains du Trésorier des Etats-Unis		9,000 00
Maison de banque	$97,000 00	
Meubles et installations	7,500 00	104,500 00
Total		$3,409,878 38

PASSIF

Fonds-capital	$200,000 00	
Fonds de surplus	400,000 00	
Profits indivis $71,215 55		
Moins dividende de 5 le 1 juil. 1887	10,000	61,215 55	$661,215 55
Dividendes non réclamés		157 00
Dividende payable le 1er juillet 1887		10,000 00
Circulation ancienne		180,000 00
Dépôts individuels	$2,448,994 85	
Dues à des banques et banquiers	109,510 98	2,558,505 83
Total		$3,409,878 38

Je certifie que ce qui précède est un exposé vrai et correct.

WM. PALFREY, Caissier.

Correct attesté : CHAS CHAFFE, ROBT. MAXWELL, FRANK T. HOWARD.

3 juil—1 sem

SITUATION SEMI-ANNUELLE

—DE LA—

Banque Nationale d'Etat de la Nlle-Orléans.

Au 25 Juin 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$745,624 62
Surtirages		1,302 33
Bons des Etats-Unis en garantie de la circulation		275,000 00
Autres bons, stocks et hypothèques		148,970 50
Propriétés foncières		130,953 08
Primes sur Bons des Etats-Unis		21,000 17
5 p.c Fonds d'amortissement	$12,375 00	
Prêts sur demande	197,274 87	
Change	235,685 17	
Echanges pour Clearinghouse	63,946 99	
Espèces	382,674 59	891,907 62
Total		$2,214,758 32

PASSIF.

Capital		$425,000 00
Fonds de surplus et profits non divisés		76,426 31
Comptes en suspens		5,268 06
Dividendes non payés		15,162 35
Circulation		247,500 00
Dépôts individuels	$1,216,672 75	
Dépôts de banques et banquiers	228,728 85	1,445,401 60
Total		$2,214,758 32

3 juil—

BRANCHE

—DE LA—

Banque Nationale de l'Etat,

Encoignure Royale et Conti.

Fournit des traites pour toutes sommes sur la France, l'Angleterre et l'Allemagne, fait le change sur New York, San Francisco et autres places et reçoit des Dépôts.

Lettres de crédit payables dans toute l'Europe. Collections faites avec promptitude et remises au taux le plus bas du change.
3 juil—

Mutual National Bank—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1887.—A une séance du Board des Directeurs, tenue le 22 du courant, il a été résolu de déclarer un dividende de QUATRE POUR CENT, payable aux actionnaires le et après le 1er juillet.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
2 juillet—

Bureaux de la Compagnie d'assurances du Peuple de la Nlle Orléans—Nlle-Orléans, 2 juillet 1887.—A une réunion spéciale du conseil de direction de cette Compagnie, tenue le 28 juin, M. P. M. SCHNEIDAU, a été élu à l'unanimité Président, en remplacement de M. ERNEST PRAUST, décédé, et M. A. M. LLAMBIAS, secrétaire.
A. M. LLAMBIAS, Secrétaire.
3 juil—5f

Compagnie d'Assurances Germania.—51 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1887—A une séance spéciale du Board tenue hier, il a été unanimement résolu de déclarer un dividende semi-annuel de cinq pour cent payable aux actionnaires sur demande le et après le 1er juillet.
EMIL WEBER, Secrétaire.
30 juin—1 sem

Bureau du Firemen's Insurance Co. de la N.-O.—Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1887.—L'intérêt régulier semi-annuel de cinq pour cent sur le Fonds Capital (payé en plein) de cette Compagnie est dû et payable à ce bureau de la Compagnie sur demande.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
2juil—3f

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 28 juin, 1887—A une réunion de la Direction, qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, payable aux actionnaires, sur demande.
J. L. BERCIER, Caissier.
1er juil—1sem

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1887. —Un Dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT sera payé aux actionnaires de cette banque sur demande.
ARTHUR HART, Caissier.
1er juil—4f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer Orléans, au coin des rues White et Lafayette.—Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1887.—A une réunion du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, un dividende de Deux (2 0|0) pour cent sur le fonds capital a été déclaré aux actionnaires [illegible] payables au bureau de la Compagnie. Paiements faits de 9 heures A. M. à 2 heures P. M.
P. COUGOT, Secrétaire.
3 juil—5f

EXCURSIONS.

LOUISVILLE and NASHVILLE !

Excursion du dimanche et du mercredi.

LARGEMENT OUVERT AU PUBLIC.

A partir de mercredi, 8 juin, et pendant toute la saison d'été, il y aura tous les dimanches et mercredis, sur le chemin de fer Louisville et Nashville, des trains d'excursion qui iront jusqu'à Ocean Springs et reviendront le même jour, de manière à fournir au public l'occasion de visiter quelques-unes des plus charmantes villes de bains que possèdent les Etats du Sud.

Les trains quitteront la gare, au pied de la rue du Canal, à 7:20 du matin et seront de retour dans la soirée. Prix ; aller et retour, UN DOLLAR.

C. MARSHALL, surintendant.
JNO. KILKENY, D. P. A.

En vente, en ce moment, billets d'excursion pour toutes les villes d'eaux et de bains (resorts) aux Etats-Unis et au Canada. 5juin—1m

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

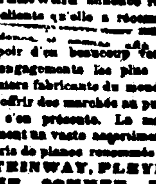

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment [illegible] mes ; et, avec l'espoir d'un beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, HENE, SOMMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ces magasins avant d'acheter ailleurs ous sera [illegible]

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

A tous ceux que cela peut concerner.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Districts Supérieurs, Paroisse d'Orléans, No 77 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1887.

Attendu que les tableaux des taxes d'Etat pour l'année 1887 ont été déposés au bureau du Recorder des Hypothèques pour la paroisse d'Orléans, et une copie desquels m'a été délivrée : maintenant, en conséquence, moi, J. D. HOUSTON, Collecteur de taxes d'Etat, pour les districts supérieurs de la paroisse d'Orléans, agissant conformément à la section 35 de l'Acte No 98 de 1886, et de la section 25 de l'Acte No 77 de 1886, donne avis que les taxes assessées pour l'année 1887 sont inscrites sur les tableaux de taxes déposés en mon bureau et au bureau des hypothèques de cette paroisse ; qu'elles sont maintenant dues, et qu'elles deviendront délinquantes à partir du 31me jour de décembre 1887 et seront passibles d'un intérêt de 2 pour cent à partir du 1er janvier 1888 (section 40 de l'Acte No 98 de 1886) jusqu'à la vente, conformément à l'article 210 de la Constitution.

La publication de cet avis une fois par semaine pendant deux semaines et son affichage à la porte de la salle où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans constituent, d'après la loi, une pleine et complète notification à tout contribuable et à toute personne que cela peut concerner. Les contribuables sont, par conséquent, invités à se présenter sans retard, afin d'éviter l'intérêt et les frais. Dans le but de faciliter la transaction des affaires, ils sont requis d'apporter avec eux les reçus des taxes pour l'année 1886.

J. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes pour les Districts Supérieurs.
1er juil—1 3 9

Taxes de Ville pour 1887.

BUREAU DU TRÉSORIER, HÔTEL DE VILLE, Nouvelle-Orléans, 29 juin 1887.

MARDI prochain, 5 juillet 1887, je serai prêt à recevoir les taxes de ville pour l'année 1887.

L. W. PATTON, Trésorier.
30 juin—30—juil 1,2,3,4.

AVIS SPECIAL.

Bureau du New Orleans City & Lake Railroad Co.,
102 rue du Canal (deuxième étage).
Nouvelle-Orléans, 29 juin 1887.

A une séance régulière du Board de Directeurs tenue le 8 courant, un DIVIDENDE trimestriel de UNE PIASTRE ET CINQUANTE CENTS par action a été déclaré, payable le et après le LUNDI, 11 JUILLET 1887. Le LIVRE DE TRANSFERT sera fermé pendant 10 JOURS antérieurement au paiement du Dividende.

W. H. LEVERICH, Secrétaire.
30 juin au 11 juillet inc

Travaux en fleurs en tous genres, aux plus bas prix.

C. W. EICHLING, FLEURISTE.

279.........RUE DECATUR.........279
21 avril—1 an Près le Marché Français.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 2 JUILLET—CLASSE No 256
Tirage de 4 heures P. M.

17	30	61	58	91	68	52	66	31	73	60	34	28

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sont [illegible] dans les salons de la Compagnie.
En témoignage de quoi nous apposons notre signature Ce 2 juillet 1887—4 heures P. M.
[illegible] BEAUREGARD.
[illegible]
☞ Les plans de nos tirages quotidiens [illegible]

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de William Kempler New York, un vingtième du billet No 52,749, tirage à numéro simple, Class F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company. Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de A. J. Treft, northwest corner Sixth and L streets, San Francisco, California, un vingtième du billet No. 52,749 tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le Mardi, 14 juin 1887 vendu à New York, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Wells, Fargo & Co.'s Express, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de L. M. Reinack, par l'entremise de Kiana & Bro., par l'entremise du First National Bank of Meridian, Miss., un vingtième du billet No. 52,749, tirage à numéro simple, classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, vendu à Cliftonville, Mississippi, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

P. KINLER, Coureur du Union National Bank, Nlle-Orléans Lne.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 15 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 52,749, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

P. J. MOONEY, 420 rue Ursulines, ville.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 15 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No. 52,749, tirage à numéro simple, classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. E. DENNIS, Boulevard de l'Exposition et rue Preston, ville.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 16 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Annie Chandler, Cliftonville, Miss., par l'entremise du First National Bank of Meridian, Miss., un vingtième du billet No. 52,749 tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

PAUL KINLER, Coureur Union National Bank, New Orleans, La.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 17 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la City National Bank de Dallas, Tex., un vingtième du billet No 52,749, tirage à numéro [illegible] Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

W. P. NICHOLLS, Assistant caissier de la State National Bank.

Avis.

$300,000. Nlle-Orléans, 17 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la National Exchange Bank de Dallas, Tex., un vingtième du billet No. 52,749, tirage à numéro simple Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

Pour la Louisiana National Bank, Nlle Orléans, Lne., P. A. HYDE.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 17 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Jno. A. et E. P. Wayland, J. S. Myrick Geo. Criser et Geo. Ribeck, par l'entremise de James H. Raymond & Co., Austin, Tex., un dixième du billet No 52,749, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

Pour la Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne., P. A. HYDE.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 23 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme F. V. Wasserman, Omaha, Neb., un dixième du billet No 52,749, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

B. W. CASON, Agent du Pacific Express Co., Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 22 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Theo Flagmacher et William Wendel, New York, un vingtième du billet No 52,749, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Co., Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 25 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Frank Armstrong, par l'entremise de E. Truman, Afton Bank, Afton, Iowa, un vingtième du billet No 21,658, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

P. A. HYDE, Pour la Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis

$100,000. Nouvelle-Orléans, 29 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. L. Wilson, Willows, Cal., par l'entremise de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 21,658, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

P. A. HYDE, Pour la Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nlle-Orléans, 25 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Casco National Bank de Portland, Me., par l'entremise de la Maverick National Bank de Boston, Mass., un vingtième du billet No 21,658, tirage à numéro simple, classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

D. G. BALDWIN, Pour la New Orleans National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 24 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 21,658, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi 14 juin 1887, et que le montant lui en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

P. A. HYDE, Pour la Louisiana National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 26 juin, 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Turner & Richardson, Cleburne, Tex., par l'entremise de Heard, Allen & Floore, Cleburne, Tex., un vingtième du billet No 21,658, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant lui en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

P. A. HYDE, Pour la Louisiana National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 27 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Insley, Shire & Co., Leavenworth, Kans., par l'entremise de la Continental National Bank de St. Louis, Mo., un vingtième du billet No 21,658, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

F. S. CAMERDEN, Coureur de la Whitney National Bank de la Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 24 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de John G. Liebel, 1919 Peach street, Erie Pa., un vingtième du billet No 21,658 tirage numéro simple, Classe F, de la loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi 14 juin 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

L. T. SANTANA, Coureur de la State National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. B. Boyd, San Diego, Cal., un vingtième du billet No 21,658, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le Mardi, 14 juin 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent du Wells, Fargo & Co.'s Express Co., Nlle-Orléans Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de S. Levy, 140 East Sixteenth street, Chicago, Ill., un vingtième du billet No 21,658, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1887.

LE [illegible] Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Co., Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 23 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Geo. Miller, 1324 rue Howth, San Francisco, Cal., par l'entremise du Anglo Californian Bank, limité, San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 21,658, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

L. T. SANTANA, Coureur de la State National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 23 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant, un vingtième du billet No. 21,658, tirage à numéro simple, classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, vendu à San Francisco, Cal., et que le montant lui en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

P. A. HYDE, Pour la Louisiana National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de John Kyle, Buffalo, N. Y., un vingtième du billet No. 21,658, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant lui en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Co., Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 17 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. C. Curry, propriétaire Tivoli Gardens, Main street, Memphis, Tenn., par l'entremise de la Bank of Commerce, Memphis, Tenn., un vingtième du billet No 21,652, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

F. S. CAMERDEN, Coureur de la Whitney National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$25,000. Nouvelle-Orléans, 26 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Frank Matthews, Texarkana, Ark., R. J. Tuffin, Boston, Mass., H. F. Hutchins, Portland, Me., un vingtième chacun, et John McRedmond et John McKenna, un vingtième du billet No 34,018, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Vingt Cinq Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que les montants leur en ont été promptement payés sur présentation des dits vingtièmes au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Co., Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 18 juin 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant, un quart du billet No 38,827, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quart qui a gagné le Cinquième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le Mardi, 14 juin 1887, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit quart au bureau de la Compagnie.

WM. A. S. MOORE, Coureur de la New Orleans National Bank, Nlle-Orléans, Lne.
2juil—2f PP

Bureau du Importers' Bonded Warehouse Co., encoignure des rues Conti et Peters—Nouvelle-Orléans, le 22 juin, 1887.—L'élection annuelle des cinq directeurs de cette compagnie aura lieu à ses bureaux, le lundi, 4 juillet, 1887, de midi à 1 heure p. m.

F. L. CONAND, Secrétaire.
23 juin au 4 juil.

CEMENT WORKS.

PAVEMENT en Ciment de Banquettes, Jardins et Magasins réduit à $2 la yarde carrée, et 5 et 10 pour cent d'escompte.
Tombes en monolithe à vendre au Cimetière St. Louis, Esplanade, de $300 à $2500.

A. CHEVALIER, No. 25 rue Toulouse.
Sauvé—Oac—dim

AMUSEMENTS.

WEST END.

4 de Juillet,

GRANDE CÉLÉBRATION

—ET—

FEU D'ARTIFICE !

3 juillet—

14 Juillet 1887.

PROGRAMME

DE LA

Fête Nationale Française

—DU—

14 JUILLET 1887,

Célébrée sous la direction du Comité des Trente et la présidence honoraire de M. Paul Dégierre, Gérant du Consulat de France,

Au bénéfice de l'Hôpital de Charité

SERVICE DES AMBULANCES

Le mercredi, 13 juillet 1887, à 6 heures p. m. salve de 21 coups de canon, au pied de la rue du Canal.

Le jeudi, 14 JUILLET, à 6 heures du matin et à midi, au même endroit, salve de 21 coups de canon par un détachement des gardes Lafayette, sous le commandement du capitaine Palms.

Sergent E. Bret, commandant le détachement ; No 1, S. Arnould ; No 2, A. L'Ecolier. No 3, J. P. Dear ; No 4, S. Labsevich ; Nos 5 et 6, C. Camé ; No 7, M. Centavivre.

LA FETE AURA LIEU AU

West End

La rue du Canal, au pied de la rue Bourbon jusqu'à la rue Dauphine sera splendidement décorée par les soins de M. G. Seullé.

L'ouverture de la fête aura lieu à 2 1|2 heures p. m. à l'arrivée du train officiel qui partira de la rue du Canal, à 2 heures précises. Ce train sera spécialement réservé pour les invités et les membres du comité ; sept coups de canon salueront son arrivée au West End.

Réception des invités et des autorités au Quartier-Général, par M. Paul Dégierre, Gérant du Consulat de France, et le Comité des Trente.

Orateur officiel : M. L. P. BOUBY.
Orateur de la presse française : M. H. DUBOS.

Amusements et Jeux sur le Canal.

L'ouverture des amusements et jeux sera annoncée par un coup de canon, à 4 heures p. m.

Trois Mâts de Cocagne Horizontaux sur le Canal.

Grand Mât—1er prix, $7 ; 2d prix, $5.
Second Mât—1er prix, $5 ; 2d prix, $4.
Troisième Mât—1er prix, $3 ; 2d prix, $4.

Les Brouettes Enchantées et les Boules Mystérieuses.

1er prix, $5. 2d prix $3

Noir et Rouge.

1er prix, $3. 2d prix, $2.

Pélican Ednqué, pour Demoiselles.

1er prix, une Broche. 2e prix, une Bague ; 3e prix, une paire de boucles d'oreilles le tout en or.

Jeux de Pigeons, pour Dames et Demoiselles.

Les deux premiers prix : une montre doublée or ; une bague or.
Les deux deuxièmes prix : une paire de bracelets ; une ombrelle.
Les deux troisièmes prix : un éventail une surprise.

Grande Chasse Aquatique, derrière les chevaux de bois, dans le lac.
Prix : 3 Cochons, Prix : 6 Canards.

☞ Les prix des jeux seront distribués à la fin de chaque jeu.

Salve de 21 coups de canon à 6 heures P. M.

Chœurs et Chants Patriotiques.

ORPHEON FRANÇAIS.

L'arrivée de l'Orphéon sur la plateforme des musiciens sera annoncée par 2 coups de canon.

A 7 heures P. M., sous la direction du professeur A. Vuillet, il chantera, avec orchestre, les chœurs suivants :

1° La Marseillaise..........Solo et Chœur
Solo par M. M. Maumus.
2° Le Triomphe du Peuple..........Chœur
3° Le 14 Juillet..........Solo et Chœur
Solo par M. M. Maumus.
4° Vive la France !..........Grand Chœur Final

BAL.

La Salle de Bal sera brillamment décorée et illuminée par la lumière électrique et des lanternes vénitiennes.

Aucune personne ne sera admise sans une invitation.

Fête de Nuit Vénitienne, Illumination Magique du West End et Feux de Bengal.

Grand Feu d'Artifice

A 9 heures P. M., annoncé par 5 coups de canon.

Préparé spécialement pour la Fête du 14 Juillet. Feu d'Artifice qui n'aura jamais été surpassé en splendeur et magnificence, sera tiré par M. Geo. W. Weidpart.

PROGRAMME.

3 pièces Ballons Météoriques avec attache de feux d'artifices.
24 pièces Feux de Bengal, tableaux aux couleurs assorties.
6 pièces Grandes Bombes de 12, 13 1|2, 18, 27 et 30 pouces.
7 pièces Séries de Fontaines Journantes 300 pieds de front.
6 pièces Exhibition fusées de 4 livres. Etoiles changeantes, Chaînes, Météores Electriques.
1 pièce Portrait de Mirabeau cadre 10x10 pieds.
1 pièce Portrait du Gén. Boulanger, cadre 10x10 pieds.
1 pièce Statue Equestre de Washington, cadre 10x12 pieds.
6 pièces Batteries toutes couleurs.
6 pièce Batterie Tourbillons.
6 pièces bombes assorties comme ci-dessus.
6 pièces Fusées 4 livres, Saules pleureurs et Nuages d'or, Mouches à feux.
16 pièces Grand Temple Africain, avec Mosaïques, le diable chez les tailleurs, grandes fontaines à étoiles, pluies électriques, Arcs-en-ciel, Batteries d'étoiles colorées, Mines d'Etoiles, Nids de Dragons, etc., la plus belle pièce aérienne donnée ici. Etendue 300 pieds.
6 pièces Bombes assorties comme ci-dessus.
1 pièce Grand Motto "Illumination de 15 minutes" cadre 15x20
1 pièce Le Bouquet "Excelsior"
6 pièces Fusées de 6 livres. UXL Arlequinades, Bijoux, Corne d'abondance.
6 pièces Bombes assorties, comme ci-dessus.
1 pièce Fontaine à météores électriques.
12 pièces Saucissons toutes couleurs.
3 pièces Bombes assorties, comme ci dessus.
12 pièces Geysers ou fusées tournantes, colorées
12 pièces Dernière Nouveauté, fusées sifflantes.
6 pièces Pluie d'or.
4 pièces Grands Bouquets chacun de 72 fusées colorées.
6 pièces Jeux de fusées à feux liquides, les plus extraordinaires qui se soient faites.
1 pièce Grand tableau final : l'Arc de Triomphe de Paris, cadre de 25x30 pieds, 750 pieds carrés, le plus beau tableau pyrotechnique qui se soit jamais tiré à la Nouvelle-Orléans.
36 pièces de fusées assorties d'une livre, colorées, de première qualité, connues comme "Exhibition Rockets", faites à ordre, pour être tirées entre les pièces.
6 pièces Bombes assorties de 30 pouces.
1 pièce Bombe assortie de 18 pouces.
4 pièces Grand Bouquet, comme ci-dessus.
12 pièces Fusées de 6 livres assorties.

Les trains du chemin de fer du West End partiront du pied de la rue Canal et Bourbon toutes les dix minutes, après 2 heures P. M.

Messieurs les membres des anciens Comités des Trente sont priés de se rendre au train officiel avec leurs insignes.

Pour le Comité, A. CAZEL, Président.
G. BOCA, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 25 juin 1887.
30juin—

A louer,

LA maison No 97 rue des Quartier, près Bourbon, avec baisse [illegible]. S'adresser au No 94, rue de l'Esplanade.
15 juin—3P